

Factory Base EP

Imprégnant organique fluide, transparent, à l'eau, pour le traitement anti-poussière oléofuge et hydrofuge de sols industriels en béton, idéal dans le GreenBuilding. Bicomposant, à contenu réduit en solvants, respecte la santé des opérateurs.

Factory Base EP sert à la réalisation de revêtements transparents de type incorporé à imprégnation à effet anti-poussière élevé et à faible absorption capillaire. Il augmente les résistances à l'abrasion superficielle des sols industriels en béton et réduit l'absorption d'eau et d'huiles.



GREENBUILDING RATING®



SYSTÈME DE MESURE ATTESTÉ PAR L'ORGANISME DE CERTIFICATION SGS

PLUS PRODUIT

- Pour intérieurs
- Finition lisse demi-brillante
- Application facile et rapide, idéal pour de grandes surfaces
- Spécifique comme primaire d'accrochage avant l'utilisation de Factory Colorwet EP

DOMAINES D'UTILISATION

Destination d'utilisation

Imprégnant transparent anti-poussière.

Supports:

- sols en béton lissé ou finis avec un saupoudrage de quartz

Revêtements de sol à l'intérieur, à usage commercial et industriel, neufs ou en parfait état. Idéal pour supports chauffants. Comme tous les revêtements en résine époxy, Factory Base EP peut manifester au fil du temps un léger jaunissement.

Ne pas utiliser

Sur les fonds en présence d'eau stagnante ou imbibés d'eau; sur les fonds non absorbants.

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

Les supports doivent être nettoyés de la poussière, des huiles, graisses et substances qui pourraient se détacher comme traitements anti-évaporation ou imprégnants. Le fond doit être préparé mécaniquement en le ponçant pour le rendre absorbant puis il doit être parfaitement dépoussiéré. Sur les fonds neufs, attendre au moins 5 jours après l'exécution avant d'appliquer Factory Base EP.

Préparation

Préparer Factory Base EP en mélangeant, avec un fouet hélicoïdal en procédant du bas vers le haut et à faible nombre de tours (400/min.), la Partie A avec la Partie B, en respectant le rapport prédosé des emballages (Partie A 5 kg : Partie B 5 kg). Verser la Partie A et la Partie B dans un récipient propre et les gâcher jusqu'à l'obtention d'un mélange de consistance et couleur uniforme. Au cours du gâchage, ajouter de l'eau propre dans un rapport eau: Factory Base EP égal à 6 : 1 pour la première couche, eau : Factory Base EP égal à 4 : 1 pour la seconde couche.

Application

Factory Base EP doit être appliqué en deux couches au rouleau, au pinceau ou par projection sans air.

Appliquer la première couche, attendre qu'elle soit piétonnable puis, dans les 24 à 36 heures effectuer l'application de la seconde couche.

Nettoyage

Nettoyer les résidus de Factory Base EP des outils avec de l'eau avant le durcissement.

* ÉMISSION DANS L'AIR INTÉRIEUR Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

AUTRES INDICATIONS

Factory Base EP est adapté comme anti-poussière et consolidant avant de réaliser des revêtements transpirants en résine à plusieurs couches avec le produit Factory Colorwet EP. Dans ce cas-là, Factory Base EP peut être utilisé même à l'extérieur et il doit être dilué dans un rapport de 1 : 1 avec de l'eau.

CAHIER DES CHARGES

Le traitement anti-poussière de sols en béton lissé ou finis avec un saupoudrage de quartz en résine sera réalisé avec un imprégnant organique, fluide, transparent, conforme au GreenBuilding Rating® 3, type Factory Base EP, de Kerakoll Spa. Appliquer au rouleau, au pinceau, par projection sans air, en deux couches, sur le support préalablement préparé. Rendement ≈ 50 g/m².

DONNÉES TECHNIQUES SELON NORME DE QUALITÉ KERAKOLL

Aspect	Liquide laiteux blanc
Conservation	≈ 12 mois dans l'emballage d'origine
Avertissements	craint le gel, éviter l'exposition directe au soleil et aux sources de chaleur
Emballage	partie A seau 5 kg - partie B seau 5 kg
Rapport de gâchage	partie A : partie B = 1 : 1
Durée pratique d'utilisation (pot life)	≈ 1 heure
Délai d'attente avant circulation piétonne	≈ 24 heures
Mise en service	≈ 48 heures
Rendement:	
- comme imprégnant	≈ 50 g/m ²
- comme primaire d'accrochage	≈ 100 g/m ²

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier: température, ventilation et absorption du support.

AVERTISSEMENTS

- **Produit pour utilisation professionnelle**
- se conformer aux normes et dispositions nationales
- appliquer avec des températures du support comprises entre +10 °C et +30 °C
- protéger des rayons directs du soleil et des courants d'air durant les 12 premières heures
- ne pas appliquer sur des surfaces sales ou incohérentes
- éliminer conformément aux normes en vigueur
- les matériaux exposés aux écarts de température (à cause du transport, du dépôt, du chantier, etc.) peuvent faire subir au produit des modifications substantielles (par ex. cristallisation, durcissement partiel, fluidification, catalyses accélérées ou retardées). Dans la plupart des cas, en reportant les produits aux conditions optimales, on rétablira également les caractéristiques originales
- protéger les surfaces et les éléments présents dans les locaux de pose des contacts accidentels
- consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation
- en cas de nécessité, demander la fiche de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com

Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating® Manual 2013. Les présentes informations sont actualisées au mois de Juillet 2019 (ref. GBR Data Report - 06.19). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. Par conséquent, KERAKOLL SpA répond de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations uniquement en ce qui concerne celles qui sont extrapolées directement de son site. La fiche technique est rédigée en fonction de nos meilleures connaissances techniques et d'application. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre Société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.



KERAKOLL
The GreenBuilding Company

KERAKOLL S.p.a.
Via dell'Artigianato, 9 - 41049 Sassuolo (MO) Italy
Tel +39 0536 816 511 - Fax +39 0536 816 581
info@kerakoll.com - www.kerakoll.com